



LA FORMATION FEDERALE ANIMATEUR / EDUCATEUR ESCRIME SPORTIF

PREAMBULE

La formation fédérale s'articule autour de deux diplômes : animateur et éducateur sportif.

La Fédération française d'escrime délègue l'organisation de la formation et la certification des diplômes fédéraux aux Comités Régionaux.

Ces formations sont ouvertes à tous licenciés FFE à partir de 16 ans souhaitant s'engager dans une formation fédérale de la pratique sportive.

Les formations animateur et éducateur s'articulent autour de modules de formation théorique et pratique de 60h organisée par le Comité Régional de Nouvelle Aquitaine, sous la responsabilité d'un cadre technique ou d'un référent régional en escrime, et de modules en situation pédagogique de 40 heures au sein d'une structure d'accueil (club, comité) sous la responsabilité d'un tuteur diplômé d'État.

Organisation de la formation fédérale sportive 2021/2022 en Nouvelle Aquitaine :

La formation animateur et éducateur se fera sur 3 stages et un week-end de certification (sous réserve de modification en fonction des effectifs) :

- **Un stage d'une journée en visio pour la formation théorique**
- **Trois stages de 2 jours pour la formation pratique**
- **Un week-end de certification (ou une journée selon le nombre de stagiaires)**

COÛT DE LA FORMATION : La formation est gratuite pour les stagiaires de Nouvelle-Aquitaine.

Pour les licenciés de la Nouvelle Aquitaine, le CRENA prend en charge tout ou partie des coûts pédagogiques (rémunérations et frais des cadres techniques et jurys d'examens intervenants sur les stages.). Reste à la charge des stagiaires les frais d'hébergement et de restauration.

Pour les candidats licenciés hors région le coût de la formation est de 300€ par personne pour les 4 stages. Les frais d'hébergement et de restauration sont à leur charge.

TABLEAU DES STAGES

STAGE	DATES	LIEUX
STAGE 1	Samedi 27 novembre : Animateur Dimanche 28 novembre : Educateur	VISIO
STAGE 2	15 et 16 Janvier	Le Bouscat
STAGE 3	5 et 6 mars	Limoges
STAGE 4	9 et 10 avril	Limoges
CERTIFICATION	7 et 8 mai	Le Bouscat